

LES HABITANTS EXPOSENT LEURS TALENTS

Vernissage
10 juillet
19h en mairie

**Ouverte à
tous les
habitants
âges
arts
styles**

Art'PRIEU
présente
Dans la rue
Exposition participative
2 juillet au 29 septembre 2026

Exposition visible
En mairie
Lundi mercredi
8h30 à 12h
Mardi jeudi vendredi
8h30-12h / 15h-17h
Samedi (1er du mois)
8h30 à 12h
En médiathèque
Lundi samedi
10h à 12h
Mardi
10h30 à 18h30
Mercredi
15h à 17h45

Art'PRIEU Apprieu
artprieu@gmail.com 04 76 65 10 13





BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

Qui ?
Tous les Français, filles et garçons

Quand ?
Dans les 3 mois suivant tes 16 ans

Comment ?
Avec ta carte d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille

Pourquoi ?
Pour t'enregistrer et recevoir ta convocation à la Journée défense et citoyenneté

Où ?
A la Mairie d'Apprieu

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...).

L'inscription en ligne n'est pas suffisante, il faut aussi passer en mairie pour la valider.

Contact
Mairie d'Apprieu
04 76 65 10 13 - accueil@apprieu.fr
ou passe à l'accueil avec les documents. Tu peux venir seul ou avec un parent.

Apprieu



La mairie est en ligne

[f](https://www.facebook.com/mairieapprieu38) mairieapprieu38 [i](https://www.instagram.com/mairie_apprieu38) mairie_apprieu38

Apprieu www.apprieu.fr

Abonnez-vous

Bièvre Est COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Calendrier de collecte 2026 APPRIEU

Pensez à sortir vos bacs la veille de la collecte.

Juillet	
Jeudi 2	BJ
Jeudi 9	OM
Jeudi 16	BJ
Jeudi 23	OM
Jeudi 30	BJ

Août	
Jeudi 6	OM
Jeudi 13	BJ
Jeudi 20	OM
Jeudi 27	BJ

Septembre	
Jeudi 3	OM
Jeudi 10	BJ
Jeudi 17	OM
Jeudi 24	BJ

Collecte réalisée entre 4h et 16h

Jours fériés collectés normalement

Ordures ménagères OM

Bac jaune emballages & papiers BJ

Scannez pour plus d'infos sur vos déchets

Léko **SMICTOM** de la Bievre

Pour plus d'informations, rendez-vous sur bievre-est.fr



Opération Bonpertuis ! Une démarche collective.

C'était un engagement fort auprès des habitants juste après la liquidation des Acéries de Bonpertuis : réinvestir les parties habitées du site et travailler avec les habitants sur les urgences dans un contexte de vente des actifs économiques par le liquidateur. A ce jour, les machines et matériels ont été vendus à une entreprise qui "vide" l'intérieur des deux bâtiments (usine basse et usine haute) ; mais les 2 bâtiments n'ont pas encore été vendus. La Commune a pris l'initiative de "repandre" le profilage des voiries, notamment pour gérer les ruissellements et éliminer les trous ; il s'agit d'une intervention d'urgence dans l'attente du diagnostic des réseaux notamment d'eau. Il était donc inutile de goudronner une voirie qu'il aurait fallu "ré-ouvrir" pour reprendre les réseaux et envisager un assainissement par exemple. Parallèlement, et à la demande des habitants et avec l'accord des propriétaires riverains qui ont été amenés à signer des conventions, des candélabres solaires seront posés début juillet pour sécuriser le cheminement notamment des enfants lorsqu'ils vont prendre leur car scolaire (préparation de la rentrée 2026-2027). Le pont sur la Fure a été également sécurisé avec la pose de garde-

corps sur les parapets ; et à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, le propriétaire du four à cémenter a posé des barrières pour sécuriser le site et interdire d'entrer dans le four. L'ouvrage n'est pour le moment pas fragilisé. Il s'agit avant tout d'une précaution.

Des visites ont été organisées à l'initiative de la Mairie en présence du Député Yannick Neuder, des Sénateurs Didier Rambaud et Guillaume Gontard, des élus de la Communauté de Communes, du Sous-Préfet de la Tour du Pin, du Secrétaire Général de Préfecture de l'Isère et des services de l'Etat concernés par les différents sujets : dépollution du site industriel, sécurité incendie, qualité de l'eau de la Fure, protection du patrimoine remarquable (four à cémenter), gestion du canal... et situation de la turbine.

Ces visites avaient pour principal objectif de sensibiliser et de mobiliser sur la situation de ce quartier d'Apprieu totalement imbriqué dans le site industriel qui venait de fermer. A chaque visite, les habitants ont pu échanger avec les élus et exposer leurs inquiétudes et leurs demandes. La Commune a engagé des discussions avec ses partenaires comme l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné qui a pour mission de gérer la dimension foncière des projets d'aménagement des collectivités, des projets d'intérêt général visant à créer de l'emploi, produire de l'habitat, préserver des sites naturels... Mais avant d'évaluer les opportunités foncières, il convient avant tout d'attendre le résultat des études lancées par le liquidateur en matière de pollution des sols. Un projet d'aménagement liant le retour de l'activité économique (usine basse), l'aménagement des réseaux (voiries), le confortement de l'habitat et la protection du site naturel de la Fure pourraient être une piste intéressante à étudier avec l'EPFL.

La Commune réfléchit en priorité à la reprise des voiries et va engager une discussion avec la Communauté de Communes sur les sujets de l'eau et

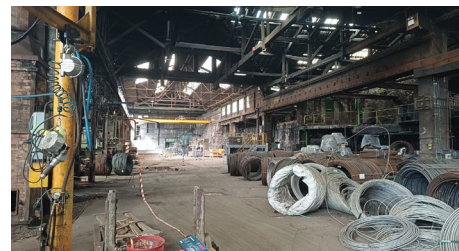
de l'assainissement collectif et/ou individuel. Un diagnostic de la situation de l'état des réseaux est indispensable.

Des échanges ont également eu lieu avec le Sym-bhi (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère). C'est un établissement public en charge de l'aménagement et de la gestion des rivières du Sud Isère pour évoquer des idées de projets qui ont pu être menés sur le secteur de Planche Cattin par exemple.

Seule, la Commune d'Apprieu ne pourra répondre à tous les enjeux du site. Il est donc indispensable dans un premier temps de fédérer et sensibiliser les partenaires politiques, administratifs, techniques et financiers pour les associer avec les habitants à la réflexion globale.

Au sein de la Municipalité, c'est l'ensemble du Conseil qui se sent concerné par l'avenir de Bonpertuis, même si le suivi opérationnel du dossier reposera plus sur un groupe projet composé d'Anne Robert la 1^{re} adjointe, Kevin Benedetto adjoint à l'Urbanisme, Emille Sylvestre adjointe en charge des bâtiments voiries et réseaux, Céline Martel en charge des questions d'environnement et Alexandre Coullomb adjoint aux finances et Vice-Président de la Communauté de Communes en charge notamment de l'Aménagement et du Plan Local d'Urbanisme et évidemment du Maire.

*Dominique Pallier
Maire d'Apprieu et de Bonpertuis*



Apprieu www.apprieu.fr

Mairie :
46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13

Horaires d'ouverture :
Lundi 8h30-12h00
Mardi 8h30-12h00 / 15h00-17h00
Mercredi 8h30-12h00
Jeudi 8h30-12h00 / 15h00-17h00
Vendredi 8h30-12h00 / 15h00-17h00
Samedi 8h30-12h00, le 1^{er} samedi du mois

École privée St-Pierre :
95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique Saint-Exupéry
48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548b@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique Le Petit Prince
355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry
- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince
- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires
07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
Email : serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque la Sirène
25 place Buissière
38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr



DE BELLES ACTIVITÉS POUR LES ÉCOLIERS

Vive le vent...

Les classes de CP, CP/CE1 et CE1 de l'école Saint-Exupéry ont participé à un atelier sur le thème de l'air.

La matinée a été consacrée à la réalisation de quelques expériences afin de comprendre les propriétés de l'air. L'après-midi leur a permis de construire un cerf-volant avec l'aide de Mona, intervenante de l'Imagin'air et leur enseignant(e).

Les enfants ont alors pu les essayer dans la cour pour leur plus grand bonheur d'autant plus que la météo leur a offert un joli petit vent. Une belle journée qui a permis de lier théorie et pratique.

Nous serons les architectes de demain !

Mardi 2 juin après-midi, des élèves de l'école Saint Exupéry ont réalisé des structures en Kapla : Les CE2 ont construit un pont habité médiéval et les CE2-CM1 ont construit des cabanes perchées à l'intérieur de tours infinies.

« C'était bien car on a dû coopérer, on a appris en s'amusant. » Nathan M. CM1

« On s'est donné des rôles, on devait parler entre nous pour avancer. » Eline N. CM1

« Il y a des tours qui se sont écroulées, il fallait être très vigilant ! » Hugo C. CE2

« Ça a développé notre créativité. » Lucas P.L. CE2



UNE ANNÉE PLEINE DE PROJETS S'ACHÈVE POUR LA MATERNELLE LE PETIT PRINCE D'APPRIEU



Comme toutes les années, la maternelle Le Petit Prince a eu une année riche en projets et sorties.

Comme toutes les années, la maternelle Le Petit Prince a eu une année riche en projets et sorties.

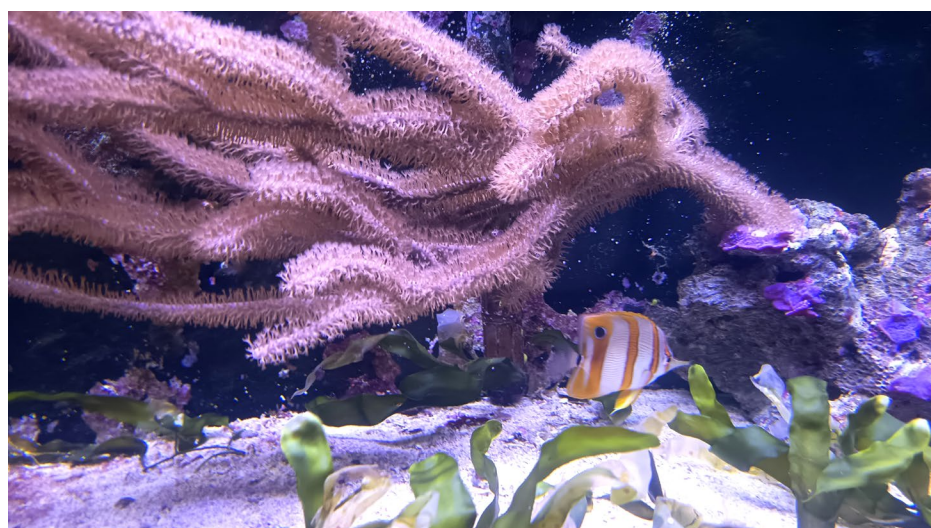
Les enfants ont pu travailler autour d'un thème en particulier : les 4 éléments.

Après avoir confectionné de magnifiques cerfs-volants, les enfants sont allés visiter l'aquarium de Lyon et finiront en beauté l'année avec une sortie aux grottes de Choranche et aux fontaines pétrifiantes.

Les élèves ont pu aussi profiter de 2 séances au cinéma, un spectacle et des intervenants pour fabriquer les

cerfs-volants et créer un objet en poterie.

L'équipe enseignante prépare déjà la future rentrée avec de superbes projets en perspective.



UNE ANNÉE TRÈS ACTIVE À L'ÉCOLE ST PIERRE



La fin de l'année est arrivée et cette dernière période a été rythmée par de nombreuses animations et sorties. Les CE/CM ont débuté le cycle volley avec le VBCA et ils sont ravis de ces interventions qui ont lieu tous les mardis au gymnase.

Merci au club pour ces séances. Dans le même temps, le cycle natation se poursuit pour les élèves de la GS au CE2 qui se rendent à Voiron tous les lundis après-midi.

Du côté des interventions ponctuelles, nous avons été gâtés ! Les bénévoles du don du sang sont venus 2 matinées complètes pour réaliser des fresques sur le don du sang sur le même principe que les fresques du climat. Ces deux matinées ont été riches d'enseignement et les fresques magnifiques. Nous les avons exposées dans la cour pour que les enfants se fassent le relais des informations apprises auprès de leurs parents. "Génération numérique" est également intervenue à propos des dangers d'internet, du harcèlement sur les réseaux sociaux et l'intervenant a pu sensibiliser les élèves sur les bonnes pratiques en ligne. "Oz aventures" est venu une 2^e fois à l'école installer des escape game pour toutes les classes ! La journée fut festive et même si toutes les classes n'ont pas réussi à résoudre les énigmes dans le

temps imparti, tous ont passé un agréable moment.

Les sorties de fin d'année se sont très bien passées : Les maternelles et CP se sont rendus à Miripili, l'île aux pirates, et ils ont pu résoudre des énigmes, être au contact d'animaux, faire des parcours acrobatiques... Et les CE1-CE2 ont visité les grottes de Choranche pour faire écho à ce qu'ils avaient appris en histoire (cf photo).

En ce mois de juin, nous disons au-revoir au père Bertholin qui quitte notre paroisse pour de nouveaux horizons. Sa présence régulière dans notre école et lors des célébrations à l'église a été appréciée de tous. Nous le remercions vivement et lui souhaitons une bonne route, riche de rencontres et semée de joie et de paix.

Nous donnons rendez-vous à notre belle communauté éducative le mardi 1^{er} septembre pour la rentrée des classes et le traditionnel petit déjeuner offert par l'APEL aux enfants et aux parents.

Bel été à tous !

LA SALLE DES FORGERONS, NOUVELLE CANTINE DES ÉLÉMENTAIRES

Depuis la rentrée des vacances de printemps, et le temps des travaux dans leur école, les élèves de l'élémentaire St Exupéry déjeunent à la salle des forgerons. Le trajet entre l'école et la salle se fait à pied. Bien encadré par les adultes (1 pour 14 enfants, dont 2 nouvelles personnes embauchées spécialement pour renforcer les effectifs), le groupe chemine tranquillement derrière la mairie, puis la place Buisnière pour rejoindre la salle du 1^{er} étage. 2 services ont été mis en place pour gérer le flux important d'enfants. Tout se passe bien. Les enfants se sont bien adaptés à leur nouvel environnement et autres changements.

Un grand merci à tous les agents pour l'organisation de cette nouvelle cantine et sa mise en place. Il a fallu installer les frigos, fours, tables, chaises... pour que les enfants mangent dans le même confort qu'à la cantine de l'école. Une réussite, due à un beau travail d'équipe.



Les agents du périscolaires s'occupent du trajet et du service



Mireille gère la cuisine



CANICULE



La salle du conseil est climatisée et à disposition des habitants pendant les fortes chaleurs, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Profitez-en pour visiter l'exposition participative. Les appels se sont inspirés du thème Dans la rue, pour créer de belles œuvres.

Un registre est disponible à l'accueil de la mairie afin de recenser les personnes les plus fragiles.

Peuvent être inscrites sur ce registre nominatif :

Les personnes de plus de 65 ans résidant à leur domicile

Les personnes de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile

Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles, ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, résidant à leur domicile

N'hésitez pas à contacter le CCAS et/ou la mairie et à vous inscrire sur ce registre : ccas@apprieu.fr - accueil@apprieu.fr - 04 76 65 10 13.

Bien sûr, la solidarité entre parents, voisins ou amis est l'un des moyens les plus efficaces pour détecter et signaler les personnes vulnérables. En cas de malaise, appelez le 15.

Pour une aide plus quotidienne, contacter l'ADMR au 04 76 31 38 29 ou 07 70 22 00 22, ou par mail : admr@apprieu.admr38.org



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

CCAS

Lors du 1^{er} conseil municipal de la nouvelle équipe, 7 nouveaux membres du CCAS ont été élus parmi les conseillers municipaux et 7 nouveaux membres désignés par M. le Maire.

Le nouveau CCAS est donc constitué de 14 membres, aux côtés de M. le Maire qui en est le président de droit, à savoir : Jean Bruasse, Sylvie Cotte, Valérie Deguillaume-Millat, Anne Robert, Anne-Marie Silvestre, Emilie Silvestre et Blandine Vignon pour les élus municipaux, Claire Assie, Marie-Ange Damery, Sylvie Fauchet, Anne-Marie Oddou, Sylvie Perrin, Jean-Marc Reynaud-Dulaurier et Frédéric Sialino pour les membres désignés.

Le 16 juin dernier, le nouveau Conseil d'administration a pris place et a procédé à l'élection au poste de vice-présidente. Anne Robert a été élue vice-présidente à l'unanimité.

Cette réunion a également examiné différents sujets : rédaction du bilan social 2025, aide aux familles pour le temps périscolaire de midi et la cantine, mise à jour du « livret seniors » et réflexion sur

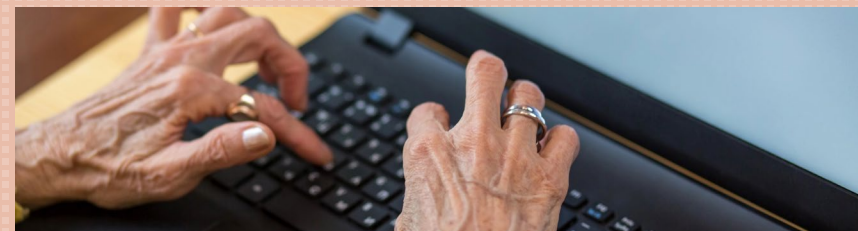
l'âge d'attribution et le contenu des colis pour les aînés à partir de l'année 2026.

Le conseil d'administration a décidé de modifier le seuil d'attribution, fixé à 70 ans jusqu'à présent. Cette décision a été prise dans la mesure où beaucoup de personnes font savoir qu'à 70 ans, elles ne se sentent pas concernées par des actions du CCAS, dont les colis de Noël, et pensent que les aides du CCAS sont mieux utilisées pour des aides aux familles et aux personnes de la commune qui en ont besoin à un moment ou un autre, même si ce besoin est ponctuel.

Le conseil d'administration a donc défini que ses actions seront déployées pour les aînés dans l'année de leurs 75 ans.

Concrètement, cela se traduit comme ceci : les personnes nées en 1956, 1957... et au-delà ne bénéficieront des actions destinées aux aînés, en particulier les colis de Noël, que lorsqu'elles atteindront l'année de leurs 75 ans. Toutefois, il a aussi été décidé que toutes les personnes qui ont déjà bénéficié du colis et/ou de la soirée récréative continueront à en bénéficier, même si elles n'ont pas encore 75 ans.

REPRISE DES ATELIERS NUMERIQUES À APPRIEU



Bonne nouvelle !

À partir de septembre, l'association Elans Solidaires pourra remettre en place les ateliers numériques le samedi matin tous les quinze jours à Apprieu. Ces ateliers, animés par des bénévoles, vous aident à mieux maîtriser votre ordinateur, tablette ou smartphone ou de comprendre comment fonctionne internet, créer une adresse mail

Grâce à un partenariat avec la Fabrique Citoyenne, ces ateliers se tiendront dans le local de la Fabrique Citoyenne, route de Lyon.

Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'association Elans Solidaires en téléphonant

RENDEZ-VOUS PRÉVENTION LE 3 OCTOBRE 2026

Cette année, la municipalité vous donne rendez-vous le samedi 3 octobre à l'Espace Paul Croce pour le forum dédié à la PRÉVENTION de 14h à 18h.

Venez rencontrer, échanger et poser toutes les questions que vous souhaitez aux différents intervenants qui seront présents et à votre écoute.

Par exemple :

> les gestes de 1^{er} secours avec les formateurs de la Croix Rouge

> les précautions à prendre pour éviter et/ou stopper des accidents domestiques avec les pompiers

> détecter des anomalies qui pourraient évoluer en cancer avec l'association LES Merveilleuses

> les mouvements de sport adapté, les gestes et postures pour préserver votre dos, vos genoux...

> mieux connaître les risques naturels sur la commune et lutter contre le frelon asiatique avec les apiculteurs

> comment éviter les arnaques sur internet avec les bénévoles d'Elans Solidaires

La Croix Rouge effectuera une collecte de produits secs lors de cet après-midi (produits alimentaires, produits d'hygiène pour bébés et/ou pour adultes).

N'hésitez pas à en parler également autour de vous, ce forum est ouvert à toutes et tous et c'est gratuit !





Spectacle Le Gravillon : Le Cycle de l'Eau

Le 6 mai, la compagnie Le Gravillon, portée par Barthélémy Champenois, proposait un seul-en-scène vibrant et rempli d'énergie autour du Cycle de l'Eau, de sa source à son évaporation. À travers une écriture sensible et incarnée, entre scènes loufoques et absurdes, le spectacle explorait les transformations de cet élément essentiel, faisant de la scène un espace en perpétuelle mutation. Une fable qui, telle une alarme discrète, vient éveiller les consciences. Un mini débat s'est ensuite installé permettant ainsi aux spectateurs venus nombreux de pouvoir échanger avec le comédien sur le Cycle de l'Eau, ce voyage si naturel. Ce spectacle était offert par la médiathèque La Sirène.

Spectacle des Branchés du théâtre : Flagrant délire

Pour clore le mois de mai, la troupe Les Branchés du Théâtre présentait Flagrant délire, une comédie intrigante où s'entremêle meurtre, plagiat et affaire d'État. À travers une mise en scène vive et décalée, la pièce brouillait volontairement les pistes. Ici, pas de Colonel Moutarde, ni de chandelier laissé dans le living room. Tout commence par un décès dû à une intolérance aux moules, pas commun me direz-vous ? Et puis tout bascule : où commence la représentation, où s'arrête-elle, et qui est véritablement le spectateur ? Une expérience théâtrale déroutante et participative, qui invite chacun à questionner sa place. Le public venu nombreux s'interroge toujours.

Un grand merci à l'équipe de bénévoles de la médiathèque La Sirène pour l'organisation de cette soirée. Ce spectacle était offert par la médiathèque La Sirène.

Les Racontines

Le dernier temps des Racontines s'est tenu le 3 juin à la médiathèque La Sirène, où de gentils ogres se sont invi-

tés à l'heure du déjeuner. Un moment empreint de douceur et d'attention, durant lequel les tout-petits ont pu éveiller leurs sens.

Une réunion est prévue le 9 juillet afin de dresser le bilan de cette année riche en comptines variées.

Un grand merci à Marie-Ange et Marie-Laure pour leur disponibilité et leur engagement auprès des enfants. Merci aussi à Christine et Jacqueline d'être aussi dynamiques au sein de la médiathèque La Sirène.



RPE



Les temps RPE, Relais Petite Enfance, organisés un vendredi par trimestre à la médiathèque La Sirène, réunissent Marie-Laure, Blandine et Elisabeth autour de 17 enfants en moyenne et 8 assistantes maternelles pour des moments de lecture calmes et précieux.

Ces rendez-vous rencontrent un succès croissant, révélant un véritable besoin sur la commune. Ces moments existent également grâce à l'investissement et

au bénévolat, que nous tenons à remercier chaleureusement.

Les élèves accueillis à la médiathèque

La médiathèque a accueilli chaque classe, des 3 écoles, soit 346 enfants, de fin septembre à fin mai. Chaque lundi matin avant l'ouverture au public, Pascale, Sylvie, Agnès et Blandine reçoivent 2 classes, pour un moment lecture très apprécié. Les élèves en profitent pour prendre des livres en repartant à l'école. Les parents, de plus en plus nombreux pour les accompagner, en profitent pour s'inscrire.



Merci aux bénévoles pour leur engagement envers les enfants et les habitants lors des permanences d'ouverture de la médiathèque.

Les accueils de classe reprennent à la rentrée.

DATE D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

En période estivale : à partir du 6 juillet ouverture uniquement le mercredi de 15h à 17h45 et le samedi de 10h à 12h.



Suivez nous : La Sirène Apprieu



Suivez nous : Art'prieu

Art'PRIEU

L'EXPOSITION PARTICIPATIVE EST INSTALLÉE

Le vernissage aura lieu le 10 juillet en salle du conseil et à la médiathèque La Sirène.

Nous espérons un public nombreux, souhaitant profiter des œuvres réalisées par les artistes. L'exposition est visible jusqu'au 29 septembre en mairie et médiathèque, aux heures d'ouverture.

Quelques dates à retenir :

- Balade croquis : le 6 septembre
- Rencontre de carnettistes : les 17 et 18 octobre



EXPOSITION DES ÉLÈVES

Le 5 juin avait lieu le vernissage de l'exposition des élèves, réunissant les créations de trois écoles animées par Patrice, Nelly et Anne-Laure, tous membres du collectif Art'Prieu. Une diversité de regards et de pratiques y révèle une richesse artistique remarquable. Un vivier artistique s'est constitué sur la commune dont nous ne pouvons qu'être fiers et qu'il faut préserver.

Les œuvres présentées témoignent d'un talent affirmé, où l'apprentissage se transforme en véritable expression personnelle, jusqu'à laisser entrevoir ce moment singulier où l'élève dépasse le maître.

Un grand merci à l'équipe de bénévoles d'Art'prieu pour son engagement, sa motivation et sa créativité proches du professionnalisme.



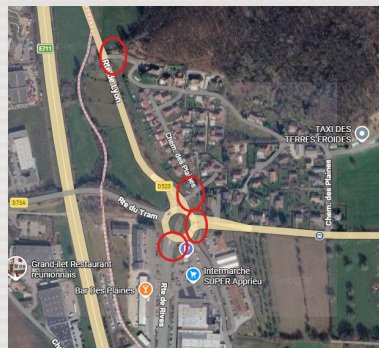


TOUR DE FRANCE 2026

Comme chaque année, le Tour de France va passer en Isère. Le 22 juillet le départ sera donné à Chambéry et l'arrivée sera jugée à Voiron avec un passage aux extrémités de notre commune. La circulation va donc être quelque peu perturbée sur 2 secteurs. **Secteur 1** : au bas de la route de Bonpertuis puisque le peloton va arriver de Chirens pour prendre la direction de Charavines. L'accès par la route de Bonpertuis sera donc perturbé entre 12h00 et 15h00. L'accès sera fermé à la route de Bonpertuis depuis la route de Plambois (cf plan ci-dessous).

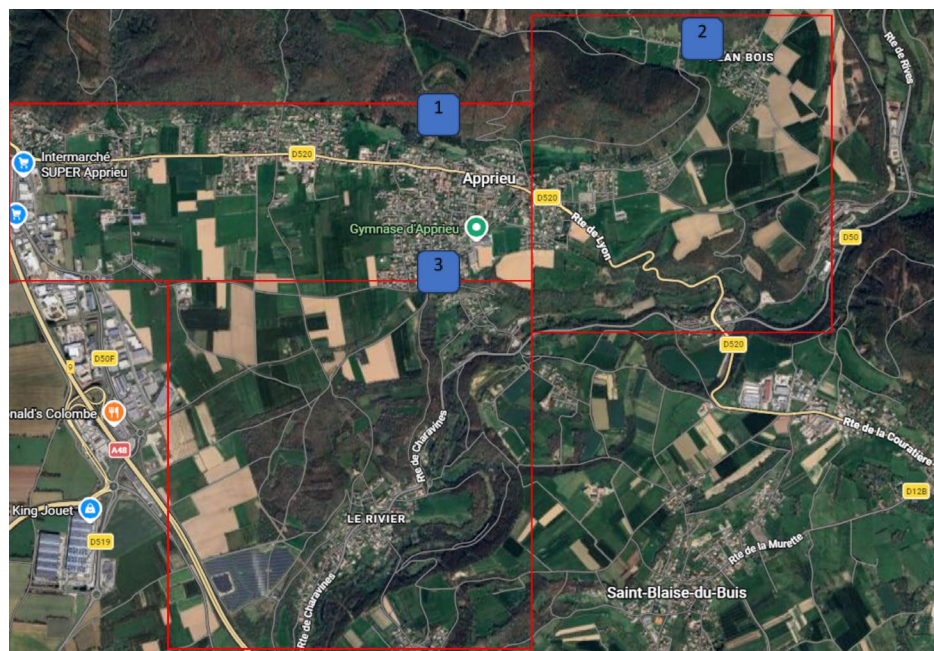


Secteur 2 : au rond point de Valfroide (Intermarché) puisque le peloton va arriver depuis la route de Lyon pour prendre la direction de Colombe. Les secteurs suivants seront impactés également entre 11h00 et 15h00 (cf plan ci-dessous).



Le Tour de France est une fête populaire avec ses moments de joies mais aussi avec ses contraintes pour les habitants de nos régions. Cet article est écrit pour vous informer que le 22 juillet notre commune sera impactée et un peu perturbée par le passage du Tour. Cependant, à l'heure où nous écrivons cet article le Département et ASO l'organisateur ne nous ont pas encore communiqué l'intégralité des informations. La signalétique mise en place à l'approche de l'événement pourra vous aider.

ORGANISATION DES ESPACES VERTS : ÉPAREUSE ET TONTE



Afin d'améliorer la communication autour de l'entretien des espaces verts et d'optimiser la répartition des interventions sur la commune, les agents techniques ont mis en place une organisation par secteur.

La commune est désormais découpée en 3 secteurs d'intervention, permettant une meilleure planification des passages et un entretien plus régulier de l'ensemble des sites.

Un fonctionnement en rotation

Les interventions sont organisées selon des cycles d'intervention :

- **Épaveuse** : intervention sur les secteurs 1, 2 et 3 sur une durée de 3 semaines
- **Tonte** : intervention sur les secteurs 1, 2 et 3 sur une durée de 2 semaines

Ce fonctionnement permet d'assurer une présence régulière des équipes sur l'ensemble du territoire, tout en adaptant les interventions aux besoins de chaque secteur.

Les habitants sont invités à prendre en compte ce nouveau fonctionnement lors des opérations d'entretien (tonte, élagage, nettoyage). Des ajustements peuvent être réalisés en fonction des conditions météorologiques ou des urgences.



TRAVAUX COMMUNAUX

Voici un focus des travaux réalisés au cours du dernier trimestre :

Cimetière :

Après avoir enherbé le parterre du cimetière, repris la façade principale route de Plambois ainsi que les murs intérieurs, les façades extérieures Est et Ouest ont également été reprises. De plus, il devenait urgent de reprendre la toiture de l'ossuaire, ce qui est désormais fait. La prochaine étape sera de travailler sur la sécurisation de l'accès.



Toiture des écoles :

Ecole maternelle « Le Petit Prince »

Bien qu'une réflexion soit en cours sur la réhabilitation de l'école, nous continuons à assurer l'entretien courant. Nous avons donc repris l'étanchéité du toit plat couvrant la salle centrale de l'école.



Ecole élémentaire « Saint Exupéry »



Le projet est lancé pour réhabiliter le bâtiment existant et créer un lieu pour le péris-

colaire. En amont, nous avons été dans l'obligation de reprendre la toiture de la cantine en raison d'un problème d'étanchéité qui s'est révélé au cours des pluies hivernales. C'est chose faite et le chantier va pouvoir commencer.

Fleurissement de la commune :

Avec le printemps arrive la période des plantations florales. Nos agents ont œuvré en proposant différentes solutions qui ont été mises en œuvre place Buissière, place de l'Eglise et sur différents autres secteurs de la commune dont la route de Lyon.



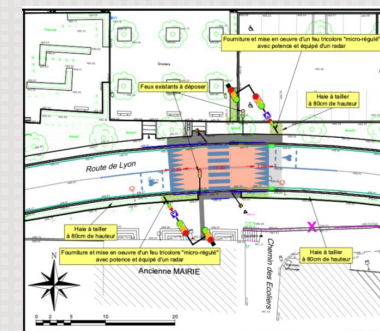
Incivilités :

Les dégradations régulières qui ont lieu sur la commune font également partie des travaux. Les agents ont dû reprendre la porte du local technique de l'Espace Paul Croce et des vestiaires côté terrain de football qui ont été forcées.



Ceci est une liste non exhaustive du travail des services techniques de la commune qui sont mobilisés au quotidien sur les voiries, l'entretien des espaces verts, l'entretien des réseaux et de bien d'autres sujets.

SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DE LA ROUTE DE LYON, DEVANT L'ÉCOLE ST-EXUPÉRY



Le nombre d'incivilités et de mise en danger au niveau de la traversée de la route entre l'école élémentaire et de la Bascule grandit. Le feu n'est pas respecté par une minorité d'automobilistes, volontairement ou par inattention. Il est indispensable de diminuer ce nombre d'infractions pour limiter les risques.

Un groupe de travail s'est réuni plusieurs fois en mai et juin, pour réfléchir à des aménagements de sécurité. Il est composé de délégués de parents d'élèves, d'agents de la communes et d'élus.

Assisté par un bureau d'étude, le groupe a retenu la solution suivante :

- création d'un plateau de 10 mètres de long au niveau du passage piétons,
- positionnement, de part et d'autre de ce plateau, de feux tricolores avec potence « micro-réglés » et équipés de radar
- ajout d'une zone d'attente vélos
- taille de haies

Ces aménagements ont pour objectifs d'éloigner au maximum la zone d'arrêt des véhicules de la zone de traversée et de permettre aux automobilistes d'anticiper l'arrivée de piétons en améliorant leur visibilité.

Cette solution doit être validée par le Département. L'objectif est de réaliser les travaux au plus tôt.



4^E CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DU FRELON À PATTES JAUNES



Les chiffres clés :

- du 1^{er} mars au 15 mai 2026
- **41 participants, 138 pièges disposés, 1562 Frelons asiatiques capturés, 5 nids primaires trouvés**

Beaucoup de prises sur 3 quartiers :

- Le Rivier / Les Pastières : comme l'an passé mais -15 % de captures (510 en 2025).
- Plambois : prises multipliées par 3.7 par rapport à 2025 (84 en 2025)
- Le Centre Bourg : prises multipliées par 3.3 par rapport à 2025 (79 en 2025)

Un grand merci aux participants !

Ouvrons l'œil maintenant sur les « pools de butinages » : arbres fruitiers, lierres et raisins mûrs, où le frelon trouve sa pitance en quantité. Identifier ces zones permet aux référents de la commune de capturer, marquer, relâcher et repérer la direction de vol des frelons pour espérer trouver des nids secondaires avant la chute des feuilles.

Pour contacter les référents, adressez vous à l'accueil de la mairie. Merci pour votre aide !

UNE NOUVELLE MARE ET UN CHANTIER PARTICIPATIF BIENTÔT DANS LE DEVEZ



Dans le cadre de la trame turquoise, la commune s'associe avec l'association le Pic Vert pour la création d'une mare, en septembre prochain, permettant un corridor écologique propice à la circulation des espèces.

Cette mare sera créée sur une parcelle communale dans le bois du Devez et accueillera des amphibiens et autres espèces.

Non loin et sans obstacle, une autre mare sera également aménagée sur une parcelle privée offrant un micro-réseau et de ce fait, des « flux génétiques » entre les populations.

L'association prend en charge la totalité des coûts et conventionnera avec la commune.

Le chantier est prévu courant septembre et se veut participatif.

De l'aide sera nécessaire pour la mise en place de géotextile et autres matériaux.

Si vous êtes intéressés par ce chantier, contactez l'association le Pic Vert - **Mélanie GENEIX - Chargée de mission Eau Vitale**, par tél au 04.76.91.34.33, par mail : etudes@lepicvert.org

PROJETS ENVIRONNEMENT DANS LES ÉCOLES

Fin juin, des élèves de 2 écoles publiques sont venus, accompagnés de leurs enseignants et de leurs familles, présenter en salle du conseil municipal, leur projet « environnement » de l'année écoulée, dans le cadre d'un appel à projets que la commune soutient depuis 5 ans avec une subvention globale de 2000 euros. L'école le Petit Prince a choisi cette année de travailler autour des 4 éléments et est allée visiter les fontaines pétrifiantes et les grottes de Choranche. Les classes de CE2, CM1, CM2 de Saint Exupéry ont exploré la vannerie dans le cadre d'ateliers. Autant de projets qui ont permis de sensibiliser les jeunes du village et de leur faire connaître leur environnement.





Réseau des Espaces Naturels Sensibles
découvrir, aimer, protéger

LES RENDEZ-VOUS NATURE EN ISÈRE

Espace Naturel Sensible de l'étang de Côte Manin

dimanche 19 juillet 2026 9h30-12h30	Histoire de l'étang de Côte Manin entre nature et passé industriel	Dans l'imaginaire, industrie et nature s'opposent souvent. Elles sont pourtant étroitement liées, pour le meilleur comme pour le pire. À Côte Manin, c'est le meilleur de cette association qui s'exprime puisque l'étang fut créé pour les besoins de l'industrie. Aujourd'hui, c'est comme Espace Naturel Sensible qu'il est entretenu et aménagé, dans l'intérêt de tous ses habitants et de ses visiteurs, humains ou non !
samedi 1 août 2026 9h30-12h	Balade rafraîchissante au fil de l'eau	En longeant le cours d'eau, venez vous ressourcer et vous rafraîchir tout en découvrant la diversité des visages de l'eau, la faune et la flore sur cet espace
dimanche 6 septembre 2026 9h30-11h	Eveil à la nature pour les tout-petits (0-3 ans)	Venez avec vos tout-petits pour les accompagner dans leurs premières découvertes. La nature est l'alliée parfaite pour éveiller leurs sens, développer leur motricité fine et globale et appréhender au mieux leur environnement.

Animations gratuites SUR INSCRIPTION auprès de l'office du tourisme du Pays Voironnais : 04 76 93 17 60

Tous les Rendez-vous Nature en Isère sur www.isere.fr/rendez-vous-nature





MOUSTIQUE TIGRE



Le moustique tigre est présent sur Apprieu depuis plusieurs années. Pour lutter contre ce moustique et ses nuisances : des gestes simples. On vous explique tout en réunion publique.

RDV le 11 juillet à 10h à la salle des fêtes.

PORTES OUVERTES DU SMICTOM



L'unité de traitement et de valorisation des déchets ménagers et centre de stockage de la Bièvre accueille les amateurs de tri et recyclage pour une visite de ses installations.

Accessible à tous, l'animation permettra de découvrir le village recyclage, de participer à des animations et de trier en réalité virtuelle.

Informations au 04 74 53 82 30.
Lieu : 113 chemin des carrières, à Penol.
Dates : vendredi 25 septembre de 14h à 17h et samedi 26 septembre de 10h à 12h et 14h à 17h.



LES COMPOSTEURS GRUTABLES

La communauté de communes de Bièvre Est a installé des composteurs dans votre commune pour valoriser les biodéchets (restes alimentaires, épluchures...) en compost. Cela réduit les déchets ménagers enfouis, protégeant ainsi l'environnement et produisant un amendement naturel pour l'agriculture.

Participer à cette initiative contribue à un avenir plus durable.

Comment fonctionnent-ils ?



À Apprieu, les composteurs sont situés rue du tram, et 119 route de Lyon.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL

Maison médicale :

La commune demande à l'EPFL de prendre en charge le portage foncier de l'acquisition d'un plateau de 90m². Ce portage permettra à terme d'accueillir de nouveaux médecins et ainsi les inciter à rejoindre la communauté médicale et paramédicale existante.

Commissions municipales et instances extérieures :

Les élus se sont répartis dans les différentes commissions municipales. Voir le dossier de la Gazette 111 ou le site web de la mairie pour le détail.

Prestation de fourrière animale pour la commune d'Apprieu :

La prestation est accordée à la SACPA à compter du 1 juillet 2026, pour une durée

d'un an, au prix annuel HT de 1,3 € par habitant, soit 4 185,52 € HT.

Projet de travaux d'enfouissement des lignes HTA d'Enedis au Rivier d'Apprieu :

Deux conventions de servitude ont été signées pour la pose de 2 transformateurs sur les parcelles communales AL n°350 et AM n°737.

Pont du Chatelard :

Le conseil a autorisé le maire à signer une convention de groupement entre les communes d'Apprieu et de St Blaise du Buis afin de pouvoir réaliser les travaux sur le pont du Chatelard. Le dossier Loi sur l'eau impose le lancement des travaux avant le 15 septembre et leur réalisation avant le 15 novembre. Le rapport du bureau d'études

Louison structures indique que l'état du pont ne permettait plus de supporter en toute sécurité le passage des véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations :

- La commune renouvelle son adhésion à l'AGEDEN (Association pour une gestion durable de l'énergie) pour la somme de 100€ pour l'année 2026.
- Renouvellement de l'adhésion à l'application ZZZAPP (lutte contre le moustique tigre) pour une durée de 3 ans et un montant total de 4592,55 € HT.
- Location pour une durée de 1 an de l'appartement de l'école, pour un loyer de 771,47 € mensuel.
- Attribution du logement d'urgence pour 1 mois à une nouvelle personne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI

9 Jurés d'assises pour 2027

Sous la responsabilité de l' élu désigné le plus jeune par l'assemblée, Thomas Braillon et par une requête aléatoire via le logiciel de gestion des listes électorales, à partir de la liste des électeurs de commune à la date du 21 mai 2026.

Budgets principal et annexe La Soie

Budget principal :

Le résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025 est calculé en investissement et en fonctionnement, pour les recettes, dépenses, différences entre les titres et les mandats, report des résultats antérieurs, le solde de clôture, et la différence entre les restes à réaliser.

Le résultat cumulé est donc de -181 719,48€ en investissement, 831 811, 10 € en fonctionnement soit un total de 650 091,62 €. Le budget annexe est de 0€.

Éclairage urbain.

Approbation de la convention-cadre pour la fourniture, la pose, l'installation et la maintenance de dispositifs d'éclairage pour le quartier de Bonpertuis. Rappel : suite à la liquidation de l'entreprise en 2025, le quartier était laissé sans éclairage sur les voies privées et gérées jusqu'alors par l'entreprise.

programme national pont du CEREMA.

Le coût financier de ce projet est estimé à 317 948, 34€ HT. La commune d'Apprieu va solliciter une subvention à hauteur de 60 % sur la dépense totale, soit une subvention sollicitée de 190 769€.

Agent périscolaire

Création d'un emploi non permanent suite à l'accroissement temporaire d'activité au service périscolaire élémentaire.

Le recrutement d'un agent périscolaire est nécessaire afin d'assurer la surveillance des élèves à la cantine élémentaire. La durée hebdomadaire est de 7h15 pour 12 mois.

Approbation des tarifs et du règlement intérieur des services périscolaires 2026-2027

Les tarifs sont établis selon les tranches de quotients familiaux retenus. Rappel : les tarifs fixés prennent en compte le salaire des agents, le matériel, les énergies... Les inscriptions se font par le logiciel E-Ticket. Quelques modifications ont été faites dans le règlement intérieur. Il est disponible sur le site internet de la mairie : <https://www.apprieu.fr/vie-quotidienne/education/>

6e édition de l'appel à projet environnemental à destination des écoles d'Apprieu

2000 € sont attribués aux projets et répartis entre les écoles candidates. Les écoles souhaitant participer doivent

déposer leur dossier avant vendredi 25 septembre 2026.

Représentants communaux aux commissions thématiques intercommunales de Bièvre Est

Les élus se sont proposés pour intégrer les commissions de Bièvre Est :

Déchets et économie circulaire - Agriculture, alimentation et forêt - Plan local d'urbanisme intercommunal, habitat et logement - Économie, artisanat et commerce - Culture et lecture publique - Action sociale - Environnement/PCAET.

Décisions du maire

Validation de la proposition d'étude du bureau Alp'Etudes pour la sécurisation de la traversée piétonne devant l'école St Exupéry pour un montant total de 4 350 € HT

Affectation à la Fabrique citoyenne Bièvre Est du préau et d'une partie des vestiaires de la salle des fêtes, les mardis entre 17h et 20h, pour la distribution des Paniers appriens, à compter du 5 mai 2026 et pour 1 an. Affectation à l'entreprise JL2S de la fourniture et installation du matériel informatique de l'école St Exupéry.

Signature d'un contrat de prêt à usage de pâturage avec Félix Portello pour les parcelles AK66, 67, 76, 77, 78, 79, 305 et 814, du 1^{er} février 2026 au 31 janvier 2027.

BUDGET 2026 : BUDGET DE FIN DE MANDAT, LES PROJETS EN COURS SE POURSUIVENT !

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 26 février 2026, a voté le budget de la commune. C'est un budget total de 6 017 512,23 €, réparti comme suit :
3 439 797,10 € en fonctionnement et 2 577 715,13 € en investissement.

Un préalable au vote du Budget 2026 : le Débat d'Orientation Budgétaire

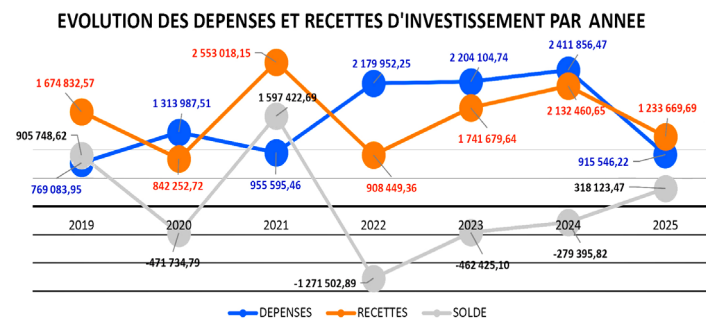
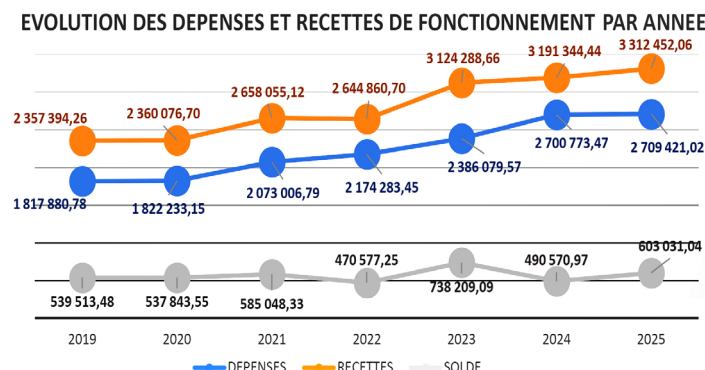
Avant tout vote du budget, la loi impose un moment démocratique essentiel : le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Cette étape, souvent méconnue des habitants, est pourtant fondamentale : elle permet aux élus d'échanger ouvertement sur les grands équilibres financiers de la commune, d'analyser l'évolution des recettes et des dépenses, et de fixer le cap pour l'année à venir.

Pour le budget 2026, ce débat s'est tenu en séance du Conseil municipal le 26 janvier 2026. Les élus ont ainsi pu prendre connaissance de l'évolution budgétaire communale, en fonctionnement comme en investissement, disposant d'une vision complète et pluriannuelle de la trajectoire financière de la commune.

Ce temps d'analyse collective a permis à l'ensemble des conseillers municipaux d'aborder le vote du budget dans une logique de transparence et de responsabilité partagée, **avec une connaissance précise de la situation financière réelle d'Apprieu.**

Il a également été précisé que la commune d'Apprieu maintenait son taux de désendettement aux alentours des 4 ans, considérant qu'une capacité de désendettement inférieure à 11 ans est considérée comme raisonnable.

Cette information était nécessaire et ce au regard des grands investissements à soutenir dans les prochaines années : réhabilitation des écoles communales, voiries...



Un budget de fin de mandat, au service de la continuité

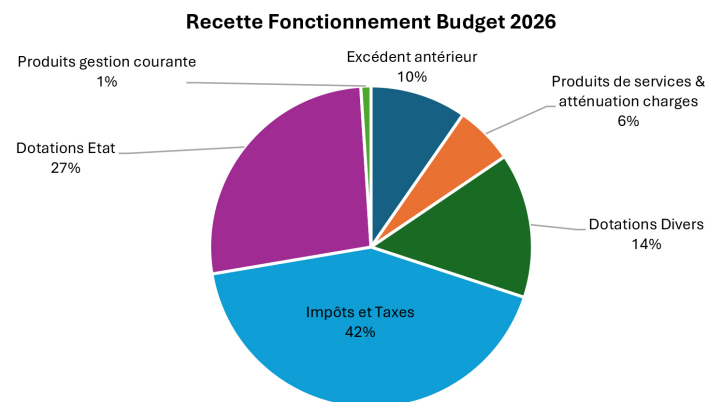
Le budget primitif 2026 s'inscrit dans une logique de continuité : dernier budget de la mandature précédente, il a pour vocation d'assurer la bonne fin des projets engagés ces dernières années, en attendant que la nouvelle équipe municipale finalise sa propre programmation. Les projets portés par la nouvelle mandature sont en cours de définition et feront l'objet d'une communication dédiée.

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
3 439 797,10 €	2 577 715,13 €

Le fonctionnement : des services publics assurés

Le budget de fonctionnement, équilibré à 3 439 797,10 €, permet d'assurer au quotidien l'ensemble des services proposés aux habitants.

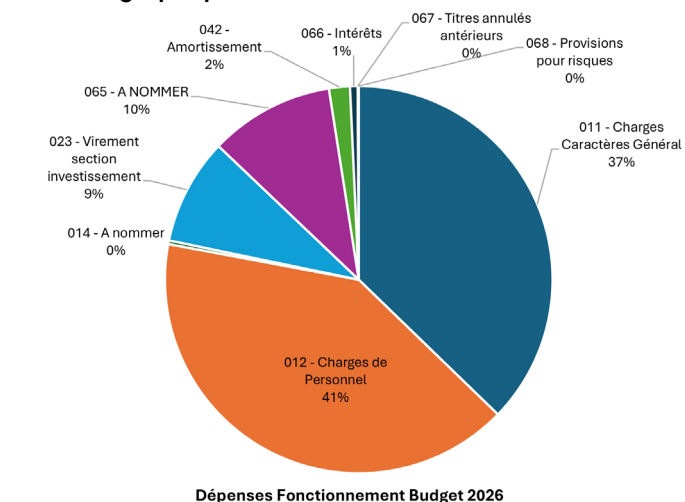
Côté Recettes de fonctionnement, la répartition s'établit selon le graphique suivant :



Les dotations de l'État restent stables comparé aux années précédentes. Pour ce budget 2026, la commune a fait le choix

de maintenir le taux d'imposition communal au même niveau que les années précédentes.

Côté Dépenses de fonctionnement la répartition s'établit selon le graphique suivant :



Les dépenses de personnel (env 40% des dépenses de fonctionnement) restent maîtrisées, témoignant d'une gestion rigoureuse des ressources humaines. La commune d'Apprieu a un taux d'administration de 8 agents pour 1000 habitants, loin du taux de 12 agents pour 1000 habitants pour les communes de 3500 habitants.

Dans la section charges à caractère général, notons que la commune :

- continue de soutenir ses associations, en votant un budget de subvention de 30 000€ (et en mettant à disposition des associations tous les équipements sans aucune redevance)
- continue l'entretien des bâtiments et des voiries à hauteur d'environ 260 000€
- a maintenu une dotation de 52€ par élève pour l'achat du matériel pédagogique, à laquelle on ajoute des crédits supplémentaires pour financer les sorties scolaires ; sujet prioritaire de la politique municipale.

L'investissement : les projets en cours se poursuivent

Avec un budget d'investissement de 2 577 715,13 €, la commune finalise les chantiers engagés au cours de la mandature précédente. Les priorités restent les mêmes : moderniser les équipements scolaires (notamment en s'adaptant au réchauffement climatique), entretenir le réseau de voirie et préserver l'environnement.

Les principaux projets financés sont notamment :

- La poursuite des travaux sur les écoles communales : dotation pédagogique, mobilier, travaux de structure

- L'entretien et l'amélioration du réseau de voirie : entretien de chaussées, étude de sécurisation,

- Des actions en faveur de l'environnement et du cadre de vie, dans la continuité des engagements de la mandature.

Vers la réhabilitation de l'école Saint-Exupéry

L'un des grands projets structurants de la commune reste la réhabilitation de l'école Saint-Exupéry. Le plan de financement de cette opération est en cours de finalisation.

D'ores et déjà, il est établi qu'un emprunt sera nécessaire pour couvrir tout ou partie du coût de cette réhabilitation, estimé à environ 2,7 millions d'euros.

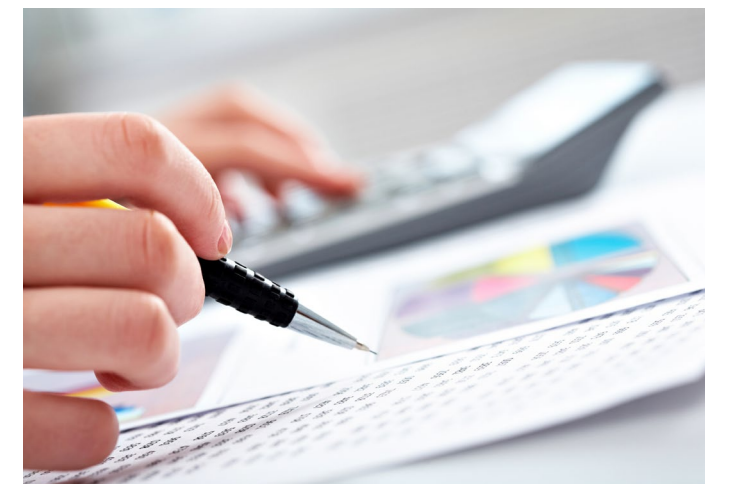
Ce projet structurant, au cœur des priorités de la nouvelle mandature, fera l'objet d'une communication régulière auprès des habitants dès que le plan de financement sera finalisé.

Mais pas que !

L'équipe s'est engagée :

- À poursuivre les études de rénovation/reconstruction de l'école maternelle Le Petit Prince dès le démarrage des travaux de l'école Saint-Exupéry et la fin des travaux du Pont du Chatelard (Pont du Bœuf) à l'automne 2026,
- À lancer le programme le schéma cyclable sur la commune (Route de Lyon et axes structurants vers les équipements sportifs, ...).
- À prolonger les engagements pris pour des interventions rapides sur Bonpertuis (voirie et éclairage) par une réflexion de fond sur la mutation du site à la suite de la liquidation des Acières.

De plus, la commune accompagnera une opération d'enfouissement sur le Rivier d'Apprieu avec la reprise totale de la rue du Lavoir.





MAURICETTE DUVARRY, LA FÉE DES POINTS



Mauricette propose un atelier broderie aux élèves de l'école St-Exupéry, chaque jeudi soir, en compagnie de Chantal.

Un moment très attendu par les jeunes participantes, de tous les âges. Un succès grandissant tel que certains veulent déjà réserver leur place pour l'an prochain.

L'atelier broderie est ouvert aux garçons et aux filles, nous avons accueilli des garçons qui ont tout à fait trouvé leur place.

Tout a commencé il y a 3 ans, quand Mauricette a proposé à Manon, directrice du périscolaire, de partager sa passion lors de la pause méridienne. Assistée par Chantal depuis 2 ans, elle a choisi de passer l'atelier le jeudi après la classe.

La broderie se perd, c'est dommage. Il faut que les jeunes prennent le relais. J'ai créé une méthode d'apprentissage de la broderie traditionnelle, facile pour les enfants. Ainsi, ils ont des résultats rapidement même s'ils ne savent pas bien encore faire. La broderie apprend la persévérance, le choix des couleurs, le choix d'un dessin, la découverte des matières et des matériaux. Les enfants choisissent ce qu'ils veulent faire : un cadeau à offrir, un marque page, un cœur. Cette année, il y a cinq participantes. On est passé à des créations plus élaborées car elles ont vraiment beaucoup, et vite, progressé. La broderie a plein de bienfaits : développement de la mémoire, motricité, coordination des mains, souplesse des doigts, dextérité, relaxation,



concentration, persévérance pour achever son ouvrage et surtout le courage de recommencer quand il y eu une erreur et développement de la créativité. Elles ne pensaient pas qu'on pouvait utiliser autant de matériaux, de supports pour broder et qu'on pouvait créer plein de choses. Elles ont vite réalisé qu'elles pouvaient aussi broder sur leurs vêtements. Je leur apprend la broderie que ma grand-mère m'a apprise. Avec ses tech-



niques, ses expressions, son matériel et sa créativité. Passionnées, Solenn, Lou, Ilyana, Nyna, Maggy, les jeunes élèves expliquent : "La broderie apaise l'esprit, détend et fait du bien après une journée compliquée. Ça permet aussi de réaliser qu'on est capable de faire des choses alors qu'on pensait que non. On part d'un dessin, qu'on peut ensuite personnaliser en choisissant les couleurs et l'offrir à quelqu'un qu'on aime beaucoup. L'an dernier, j'ai fait un cœur rempli de lavande pour ma maman et un marque page pour mon papa. On peut faire des décorations pour Noël."

Mauricette monte les broderies réalisées ensuite sur un sac, un coussin... pour que la broderie illumine le quotidien.

"On peut utiliser des perles, des coquillages, des boutons, pour décorer son ouvrage. À la broderie, on prend beaucoup de plaisir, on s'amuse, on rigole beaucoup et on montre ce qu'on a fait à tout le monde. On parle aussi de nos histoires de filles. C'est génial, la broderie et les groupes de filles ! On découvre tout ce qu'on peut faire."

Mauricette a commencé au collège du Grand-Lemps, avec des cours de point de croix, pendant 5 ans. "À l'école Saint-Exupéry, je suis passée à la broderie traditionnelle, car avec peu de connaissances, on peut déjà faire énormément



de choses. Surtout si on joue sur les matériaux, toiles, tissus, fils, perles, rubans, charms."

Mauricette propose également des cours de broderie le lundi au sein du Cercle du fil et des idées de la Fabrique Citoyenne de Bièvre-Est. Les Lundinettes sont désormais rejointes par les Mini-Lundinettes, les jeunes élèves tout aussi passionnées que leur professeure.

Afin de soutenir Mauricette et Chantal, vous pouvez faire des dons de matériel : toile, tissus, rubans, perles, boutons, fils de différentes couleurs et épaisseurs, aiguilles, tambours à broder...

Les dons sont à déposer en mairie. Vous pouvez appeler Mauricette au 06 43 67 34 92.





INTERDICTION DES CHAUFFAGES BOIS À FOYERS OUVERTS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2026



Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2026, et par arrêté préfectoral, l'utilisation des chauffages au bois à foyers ouverts est interdite sur les communes de Bièvre Est. Cette interdiction sera étendue aux foyers fermés (poêles et inserts) antérieurs à 2002 au 1^{er} janvier 2030.

Pourquoi ?

Selon les données d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, le chauffage au bois est à l'origine de 70 % des émissions annuelles de particules fines et de 30 % des composés organiques volatils en Isère. Ces polluants aggravent les maladies chroniques telles que les affections respira-

toires et cardiovasculaires, et augmentent le risque de certains cancers. De plus, ils provoquent des irritations des muqueuses, et des troubles cardiaques ainsi que du système nerveux, affectant quotidiennement la santé des habitants.

Que faire ?

C'est le moment de changer votre chauffage au bois vétuste (antérieur à 2005) pour un appareil performant, vous serez également gagnant sur les performances énergétiques ! **Pour vous aider, la communauté de communes de Bièvre Est a mis en place une Prime Air Bois cofinancée par l'ADEME. Vous pouvez bénéficier de 500€ à 1000€ de prime selon vos conditions de ressources.**

Pour en savoir plus rendez-vous sur la page Logement et habitat

PARCOURS JEUNES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Parcours Jeunes est un dispositif proposé par la communauté de communes de Bièvre Est, destiné aux jeunes de 12 à 25 ans.

Il a pour vocation d'accompagner les adolescents et jeunes adultes à chaque étape de leur parcours, en lien avec leurs envies, leurs besoins et leur réalité quotidienne.

Des temps d'accueil sont proposés gratuitement et sans rendez-vous, pour les jeunes et leurs familles :

- À la médiathèque La Fée Verte (Le Grand-Lemps) tous les mercredis de 15h à 18h30 sauf fermeture pour congés.
- Au centre socioculturel Ambroise Croizat situé de Renage 3 mercredis sur 4 de 10h à 12h
- À l'espace de vie sociale de Bizonnes (prochainement) 1 mercredi sur 4 de 10h à 12h

Ces permanences permettent de poser des questions, d'être conseillé et d'être



accompagné dans ses démarches ou ses projets.

Les jeunes peuvent venir librement, sans inscription.

Des animations, ateliers, sorties peuvent aussi être proposés par l'équipe d'animation et/ou en collaboration avec des professionnels de la jeunesse sur des soirées et durant les vacances scolaires.



DEUX AG POUR LE COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'assemblée générale du 30 mai, le bureau a présenté un bilan positif de 2025, et début 2026, pour la fête de printemps.

En fin de réunion il a réitéré son intention de ne pas se reconduire. Blandine Vignon, la présidente, Pascal Robert le secrétaire et Franck Cali, le trésorier, ainsi que les autres membres arrêteront après 6 ans de bons et loyaux services. Seule Agnès Lainé, derrière arrivée, souhaite continuer.

Par manque de candidatures pour le secrétariat et la présidence, le bureau a décidé d'organiser une assemblée générale extraordinaire fin juin.



UN NOUVEAU BUREAU POUR LE CDF



Cette assemblée générale extraordinaire a été l'occasion de faire le point sur l'association et de changer les statuts. Le président n'est plus obligatoirement un élu. Un habitant souhaitant s'investir dans l'animation de la commune peut se porter candidat au poste.

Hervé Le Stunff, adjoint aux sports et à la vie associative, a pris la présidence pour que le CDF perdure. Mais pour seulement quelques mois. Il souhaite trouver rapidement un remplaçant car ses fonctions d'élu et son métier ne lui permettent pas de s'investir sur le long terme.

Agnès Lainé, la nouvelle secrétaire, va gérer l'administratif et Vincent Fabre la trésorerie. Ils travaillent sur leur première manifestation, le 13 juillet, soutenus par le bureau sortant. Quelques-uns des bénévoles actuels seront présents pour faire de la soirée une belle fête, comme chaque année.

Si des habitants veulent les rejoindre, ils sont les bienvenus. Toute l'aide apportée est utile. Du matin vers 6h30 pour l'accueil de l'artificier, avec café et douceurs pour tous, l'installation des tables, la récupération des boissons et le remplissage des frigos pour la buvette, l'accueil et l'installation des foodtrucks, la tenue de la buvette pendant la soirée. Après le départ du public, reste le rangement et le casse-croûte, bien mérité, pour les bénévoles. Fatigués de la journée, ils sont tout autant ravis du succès de la soirée, des nombreux sourires et remerciements du public, des yeux qui ont brillé sous le feu d'artifice, des danseurs qui se sont éclatés sur la piste...

Pour rejoindre l'équipe en place et lui prêter main forte, pour 1h, pour toute la journée ou juste pour la soirée : cdf38140@gmail.com.

LA FABRIQUE CITOYENNE



UN VÉLO-BUS POUR LA RENTRÉE

Ce printemps, la Fabrique citoyenne a lancé sa 7^e saison pour ses paniers de légumes et autres produits locaux. Le cercle jeunes, avec celui des bricoleurs, ont construit des nichoirs à chauve-souris et des cabanes à hérissons (cf photo). L'association est également intervenue dans les écoles de Colombe et de Châbons autour du jeu « Inventons nos vies bas carbone ». Côté animation, il faut noter le beau succès du spectacle de la Cie du Gravillon sur l'eau co-organisé avec la médiathèque La Sirène. Nous lançons également un projet de type vélo-bus pour la rentrée pour que les écoliers puissent aller à l'école en vélo et en toute sécurité. Contactez-nous pour en savoir plus. Enfin, le 6 septembre, aura lieu notre pucier. Pré-réservez votre stand en nous appelant au 0 749 649 549. Bel été à tous et RDV au forum des associations.





DONNER SON SANG, UN GESTE DE VIE, UN ACTE DE CŒUR !

Chers amis,
Le 24 avril, la solidarité était à l'honneur à Apprieu lors de l'Assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang bénévoles.

Un hommage à 3 fidèles bénévoles : Gérard Lambert, Pascal Roux et Christian David pour leur dévouement sans faille afin que vive le don de sang !

Bravo à Véronique Boulord ! Médaille d'or pour ses 60 dons, elle incarne l'esprit de générosité qui nous est si cher !

Ces moments de partage nous rappellent que la solidarité est une valeur vivante, portée par des femmes et des hommes qui croient en la force du collectif. Et ça, ça n'a pas de prix !

Le 27 Avril, une collecte réussie, des vies sauvées avec 50 héros présents, dont 3 nouveaux visages ont rejoint notre grande famille des donneurs de sang bénévole !

Et vous, quand passerez-vous à l'action ?

Le 22 juin, la collecte a été conviviale et musicale, guidée par l'odeur du barbecue. Merci aux donateurs pour leur présence.

Nous vous attendons nombreux le 28 septembre, de 15h30 à 19h, pour la collecte de rentrée.



Donneurs récompensés pour leurs dons lors de l'AG 2026



LE JUDO CLUB D'APPRIEU A CLÔTURÉ SA SAISON



Vendredi 19 juin au Dojo d'Apprieu, une dernière semaine de cours a permis aux judokas de profiter de leur nouvelle ceinture.

En effet, ils étaient tous rassemblés le vendredi 12 juin pour la cérémonie des remises de grades.

La cérémonie a débuté par une démonstration de kata par deux jeunes ceintures marron (technique exigée pour la ceinture noire). Devant les parents acquis à la cause, les groupes ont ensuite fait une démonstration technique illustrant l'évolution par tranches d'âge. S'en est suivie la remise des nouvelles ceintures, symbolisant les connaissances acquises cette saison. La soirée s'est clôturée par le pot de l'amitié.

Le club accueille les judokas dès 4 ans sur 8 créneaux à Colombe et Apprieu (lundi, mercredi, vendredi). Des essais sont proposés. Nous serons présents sur site dès la rentrée pour vous informer.

Bel été et à bientôt.

Informations :

Christian ou Aurélie (06 26 82 29 03 ou 06 59 00 98 09)

forum des associations
apprieujudoclub@gmail.com



REJOIGNEZ LE LCA FOOT 38 !



La saison de championnat vient à peine de s'achever qu'il s'agit déjà pour le bureau de préparer la prochaine.

Avec pour ambitions de poursuivre le développement de notre association autour des valeurs jeu, esprit d'équipe, compétition, performance... et de créer une équipe vétérans.

Aussi le club recherche-t-il des joueurs / joueuses toutes catégories confondues afin de compléter ses effectifs, ainsi que 2

ou 3 éducateurs et de nouveaux membres actifs.

Avant de nous rejoindre, retrouvez-nous le dimanche 30 août à Apprieu à l'occasion du challenge Jean-Louis Ferrer, lors du Forum des associations début septembre, ou à toute heure sur www.lca-foot38.fr.

Vive le LCA, vive le Foot !



ENCORE UNE BELLE SAISON MUSICALE QUI SE TERMINE POUR LA MDTF



D'abord le magnifique spectacle « Le Roi Lion » de l'orchestre avec la chorale du collège les 13 et 14 juin. Ce projet a été un régal à préparer pour tous les musiciens depuis janvier. Merci encore pour ces deux représentations à guichets fermés. Evidemment les animations de la dynamique banda tout au long de l'année avec ambiance et énergie du côté des musiciens comme du public. Et enfin l'école de musique qui se porte

bien avec ses cours d'instrument, sa classe d'éveil musical et de formation musicale, son orchestre pédagogique et sa nouvelle classe de découverte d'instruments adaptés pour les plus jeunes : trompette, saxo, flûte, clarinette, cor ou trombone.

Après la pause estivale, retrouvez toute l'équipe musicale, lors des forums des associations à Apprieu et Le Grand-Lemps !



BRIGITTE LAURENT QUITTE LA PRÉSIDENTIE DE L'ADMR

Vendredi 12 juin, l'ADMR a tenu son assemblée générale en présence de nombreux bénéficiaires, administrateurs de la fédération de l'Isère et élus, dont Dominique Pallier, maire, et Anne Robert, adjointe aux affaires sociales et solidarités et vice-présidente du CCAS d'Apprieu. Brigitte Laurent annonce son retrait de la présidence : "L'administratif, la gestion de notre association devient presque entièrement numérique. Ce n'est pas du tout mon domaine. Je préfère donc laisser la présidence à quelqu'un de plus doué que moi. Je resterai présente, pour des missions plus tournées vers l'humain, car c'est très important dans notre activité."

Une AG extraordinaire est fixée le 3 juillet pour élire le nouveau bureau.

L'ADMR aide les personnes à mieux vivre à leur domicile, quels que soient leur âge et leurs besoins.

Pour bénéficier de ses services, contacter le 07 70 22 00 22 ou admr.apprieu@admr.org.





YACA, REPRISE LE 7 SEPTEMBRE

Dans le cadre de la journée internationale du yoga, un atelier découverte de l'automassage et l'ayurvéda a été proposé par Adeline, notre nouveau professeur depuis cette année, a été un moment apprécié par tous les participants.

Les échanges se sont poursuivis autour d'un repas partagé. Chacun nous a régalé de ses spécialités. Un temps convivial comme nous les aimons.

Les professeurs, Sophie et Adeline, vous accueilleront à partir du lundi 7 septembre sur plusieurs créneaux horaires du lundi au jeudi pour votre séance de hatha yoga à Apprieu, Charavines ou La Murette.

Les préinscriptions sont ouvertes à partir de mi-août par téléphone ou mail avec toujours un cours d'essai offert.

Venez nous rendre visite le vendredi 5 septembre au forum des associations. Association YACA, 06-28-13-17-77, yogapprieu@gmail.com



ASSOCIATION BAOBAB DE PAGOUDA

Pour soutenir un orphelinat à Pagouda au Togo



✉ bpagouda@gmail.com

🌐 www.baobabdepagouda.wordpress.com

📘 www.facebook.com/baobabpagouda

☎ 06 33 61 99 92

35 Chemin du Goulet 38140 APPRIEU



UN FORAGE POUR LES ORPHELINS DE PAGOUDA

Le centre Bienheureuse Regina Prothman à Pagouda au Togo a récemment bénéficié d'une action humanitaire exceptionnelle. En effet, grâce à la générosité de nombreux donateurs, un forage a été réalisé afin de fournir de l'eau aux orphelins qui y résident.

Les travaux ont été menés avec succès et les enfants ont désormais accès à une source d'eau potable. Cette initiative a non seulement amélioré leurs conditions de vie, mais a également permis de renforcer leur santé et leur hygiène.

Nous voudrions adresser un immense merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Votre soutien a été essentiel pour offrir une qualité de vie meilleure aux orphelins du centre Bienheureuse Regina Prothman à Pagouda. Ils vous sont infiniment reconnaissants pour votre générosité et votre solidarité.

Grâce à votre aide, ces enfants ont désormais l'opportunité de grandir dans un environnement plus sain et propice à leur épanouissement. Leur avenir s'en trouve ainsi plus prometteur.

Ensemble, continuons à œuvrer pour le bien-être des plus démunis et à apporter un peu de lumière et d'espoir dans leur quotidien. Merci encore pour votre soutien indéfectible.



CET ÉTÉ, DÉCOUVREZ LE CARNET DE "VADROUILLE"

Et si vous preniez le temps de regarder autrement ce qui vous entoure ? Cet été, je vous invite à partir en escapade, carnet en main, pour croquer et peindre sur le vif les paysages qui nous entourent.

Le carnet de vadrouille est une approche libre et accessible de l'aquarelle. Pas besoin d'être artiste confirmé : débutants, curieux ou amateurs de dessin sont les bienvenus. L'objectif n'est pas la performance, mais le plaisir d'observer, de ressentir et de traduire l'instant sur le papier. Architecture, ruelles de villages, paysages, lacs, arbres ou scènes du quotidien... Notre région regorge de sujets inspirants. Chaque sortie devient une occasion de ralentir, de porter un regard neuf sur son environnement et de se reconnecter à sa créativité.

Peindre en extérieur, c'est aussi prendre un moment pour soi, s'ancrer dans le présent et laisser les couleurs raconter ce que l'on voit, mais aussi ce que l'on ressent.

Je vous donne rendez-vous tous les jeudis à 14h pendant le mois de juillet pour partager ces moments de découverte et de création. Venez vous essayer au carnet de vadrouille dans une ambiance conviviale et détendue.

L'activité est ouverte à tous. Il suffit d'avoir l'envie de regarder, de dessiner et de se laisser surprendre.



Atelier d'ANLor : 06 10 70 62 98 ou atelierdanlor38@gmail.com



DU NOUVEAU POUR L'AMICALE GYM

L'Amicale gym existe depuis 1985. Cette ancienne association n'en est pas moins dynamique. Elle se renouvelle en cette fin de saison. D'abord, le bureau. Agnès Lainé et Geneviève Boiron deviennent co-présidentes. Claude Caillat et Valérie Millat au secrétariat et Sylvie Garcia à la trésorerie. Elles remplacent

Josiane Buisnière et Stéphanie Ailloud, qui ont œuvré pendant 16 ans et souhaitent partir sur de nouveaux projets.

Nouvelle également, la professeure. Alizée Grumelli, originaire d'Apprieu, assurera des cours de tous niveaux. Adaptés pour ceux qui souhaitent une remise en forme en douceur ou dynamiques pour ceux qui préfèrent une activité plus intense.

Alizée et l'Amicale seront présentes au forum des associations. Venez les rencontrer et choisir le cours qui vous convient le mieux.



ET SI PYTHAGORE ÉTAIT UN ESCROC ?

Vous aurez la réponse en assistant à la représentation théâtrale proposée par la troupe Les Zamat'Heureux.

Elle vous fera découvrir les maths depuis l'antiquité à nos jours en suivant les tribulations d'un Voyageur du Temps.

Ce sera l'occasion, au fil de situations historiques et humoristiques de (re) découvrir des notions familières reliées à la vie de tous les jours. Vous constaterez que les maths font partie de notre quotidien à notre insu et que, finalement, c'est une matière aimable. Rires garantis !!

Rendez-vous samedi 26 septembre à 20h à la salle des fêtes d'Apprieu.

Entrée : 5 euros

Réservations :

lesmathsparlamain@orange.fr

THÉÂTRE APPRIEU



SAMEDI 26 SEPTEMBRE À 20H00
À LA SALLE DES FÊTES D'APPRIEU
ENTRÉE 5 EUROS

Réservation : lesmathsparlamain@orange.fr



UN FORUM POUR LES RENCONTRER TOUTES

Vendredi 4 septembre de 17h à 20h à l'Espace Paul Croce du complexe sportif, les associations attendent leurs adhérents de l'année. Un moment important pour la vie de la commune et de ses habitants. Ils y trouvent une ou plusieurs activités pour occuper leur temps, déstresser de la journée, de la semaine, et se maintenir en forme physiquement et intellectuellement. Et il y a de quoi faire ! Sports, social, arts plastiques, musique, réflexion et culture...

Une activité transversale, riche et pourtant gratuite est disponible également : le bénévolat. Toutes les associations et tous les domaines sont concernés. Si l'envie vous en dit, de découvrir de l'intérieur, d'organiser et aider lors d'un événement, de rencontrer des gens, d'apprendre de nouvelles compétences... n'hésitez pas à proposer vos services à l'association dont l'activité vous plaît.

Le livret des associations 2026 vous attendra à l'entrée du forum. Il sera bientôt disponible sur le site et à l'accueil de la mairie, pour vous permettre de préparer votre visite en découvrant les associations.



UNE NOUVELLE SAISON SE PRÉPARE (DÉJÀ) !



Après une saison 2025-2026 très chargée, place aux préparatifs de la prochaine saison.

Avec plus de 38 associations partenaires et forte d'un tissu associatif dense et fourni, Apprieu est riche d'activités multiples et variées proposées à ses habitants !

Alors que les services techniques ont déjà commencé l'entretien annuel des équipements sportifs et des salles de la commune, les services administratifs et la délégation « Sports et Vie Associative » travaillent à répartir les créneaux d'utilisation des équipements et bâtiments disponibles en fonction des nombreuses demandes, toujours croissantes d'année en année...

Après avoir interrogé les associations par l'intermédiaire d'un nouveau processus de formulation des demandes, une réunion de synthèse, programmée le 29 juin avec ces mêmes associations, a permis de fixer le planning d'attribution des salles pour la prochaine saison. Le défi est de taille. La raison : le nombre croissant de demandes, mais également le changement d'affectation de La Bascule, ainsi que l'utilisation de la salle des Forgerons pour la restauration des élèves durant la durée des travaux de réfection de l'école primaire.



Par ailleurs, une réflexion est engagée au sein de la commission « Sports et Vie Associative » pour responsabiliser l'ensemble des associations au bon usage des infrastructures et du matériel mis à disposition par la commune. À ce titre, un engagement sera proposé aux associations au travers d'une charte de « bon usage ». Un nouveau canal de communication sera créé afin que les services techniques puissent intervenir rapidement en cas de dommages pour rendre les équipements praticables pour tous et dans les meilleurs délais.

CONNAISSEZ-VOUS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX UTILISÉS PAR LES ASSOCIATIONS ?



Equipements communaux
mis à disposition gratuitement des associations



La Grange Buisière



La Bascule



Boulodrome Daniel Termoz-Masson

L'Envol

Espace Paul Croce

Complexe sportif



Ancienne Poste



Stade Jean-Louis Ferrer



Salle des fêtes



Ancienne école du Rivier



AGENDA

JUILLET

5	Boule Joyeuse	Challenge Alex Billaud - 8h	Boulodrome Daniel Termoz-Masson - Club House
5	Amicale Du Rivier	Repas Champêtre - Cochon Grillé - 12h-20h	Ancienne École Du Rivier
6 au 11	Terres Froides Basket	Stage - 8h-18h	L'Envol
10	Art'prieu	Vernissage de l'exposition participative - 19h	Salle du conseil de la mairie
10	CCBE	Activité Jeunette - 8h-13h	L'espace Paul Croce
10	A.C.C.A d'Apprieu	Délivrance Des Cartes - 17h-20h30	Salle des Tisserands - Grange Buisnière
11	Municipalité	Réunion publique sur le moustique tigre - 10h	Salle des fêtes
13	Comité Des Fêtes	Fête Du 13 Juillet - 18h-2h	L'espace Paul Croce

AOÛT

22	Boule Joyeuse	Challenge Ronron - 8h	Boulodrome Daniel Termoz-Masson - Club House
29 et 30	Terres Froides Basket	Matchs De Préparation - 8h	L'Envol
30	L.C.A Foot 38	Challenge Jean Louis Ferrer - Journée	Stade
13	Comité Des Fêtes	Fête Du 13 Juillet - 18h-2h	L'espace Paul Croce

SEPTEMBRE

4	Municipalité	Forum Des Associations - 17h-20h	L'espace Paul Croce
5	Muzik'app	Comédie Musicale - 20h30	L'Envol
6	La Fabrique Citoyenne Bièvre Est	Pucier - 8h-17h	L'espace Paul Croce
6	Amicale Du Rivier	Repas Froid Champetre - 12h-20h	Ancienne École Du Rivier
7	FNACA	Comités Départementaux - 9h-13h	Salle des Tisserands - Grange Buisnière
11	Chaud Les Pattes	Assemblée Générale - 19h-24h	Salle des Tisserands - Grange Buisnière
12	La Fabrique Citoyenne Bièvre Est	Repair Café - 8h-13h	Salle Des Fêtes
12	Terres Froides Basket	Matchs - 12h-23h	L'Envol
13	Volley Club	Tournoi - 8h-23h	L'Envol
17	Sou Des Écoles	Assemblée Générale - 20h-23h	Salle Des Fêtes
19	Terres Froides Basket	Matchs - 12h-23h	L'Envol

Merci de respecter les gestes barrières en présence de personnes fragilisées ou immunodéprimées.

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat**

Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1850 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : Mairie d'Apprieu - Site internet : **www.apprieu.fr**

